

ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE DES MIGRATIONS ET DES MIGRANTS RELEVÉS DE 1963 A 1965 DANS L'ENQUÊTE DU SINE-SALOUM (Sénégal)

Bernard LACOMBE

démographe de l'ORSTOM - centre de Tananarive (République Malgache)

COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES de F. GENDREAU*

La migration est un phénomène complexe à étudier pour les raisons suivantes :

— difficulté de définir des concepts rigoureux et opérationnels (distinction entre migration temporaire et migration définitive, par exemple) ;

— difficulté de l'observation, les sources traditionnelles (recensements, enquêtes rétrospectives) n'appréhendant pas correctement le phénomène ;

— difficulté de l'analyse car les caractères permettant de décrire une migration sont multiples : caractéristiques du migrant, caractéristiques géographiques, caractéristiques temporelles, caractéristiques circonstancielles (migrations individuelles ou collectives, spontanées ou dirigées...).

Devant ces difficultés, les démographes ont souvent hésité à entreprendre l'étude des mouvements migratoires, et la démographie africaine, pour laquelle ces difficultés

sont sans doute encore plus importantes, a fait sienne pendant longtemps cette hésitation.

B. LACOMBE aborde dans cet article le troisième type de difficulté, celui de l'analyse, et porte son attention sur l'aspect individuel ou collectif de la migration, aspect fondamental quand on sait l'importance du groupe en Afrique.

Les migrants étudiés sont peu nombreux (2 400 en zone rurale, 1 000 à Pikine), mais la précision de la méthode de collecte (enquête à passages répétés) doit sans doute compenser la faiblesse des effectifs.

A partir des données recueillies, l'auteur étudie deux types de données :

1) il procède à une analyse en répartissant les migrations selon le sexe et l'âge des individus (ou des chefs de groupe), selon le motif, selon la saison, mais ceci en étudiant séparément les migrants individuels et les groupes de migrants.

2) il introduit deux indices, la proportion d'isolés ($\%i$) et la taille des groupes de migrants (t), qu'il étudie en fonction de la nature de la migration, de l'année, de l'ethnie, du chef de groupe... L'intérêt de cette analyse par rapport à la précédente vient surtout du second indice qui apporte une nouvelle dimension à l'étude.

* Démographe de l'ORSTOM, Ministère des affaires étrangères.

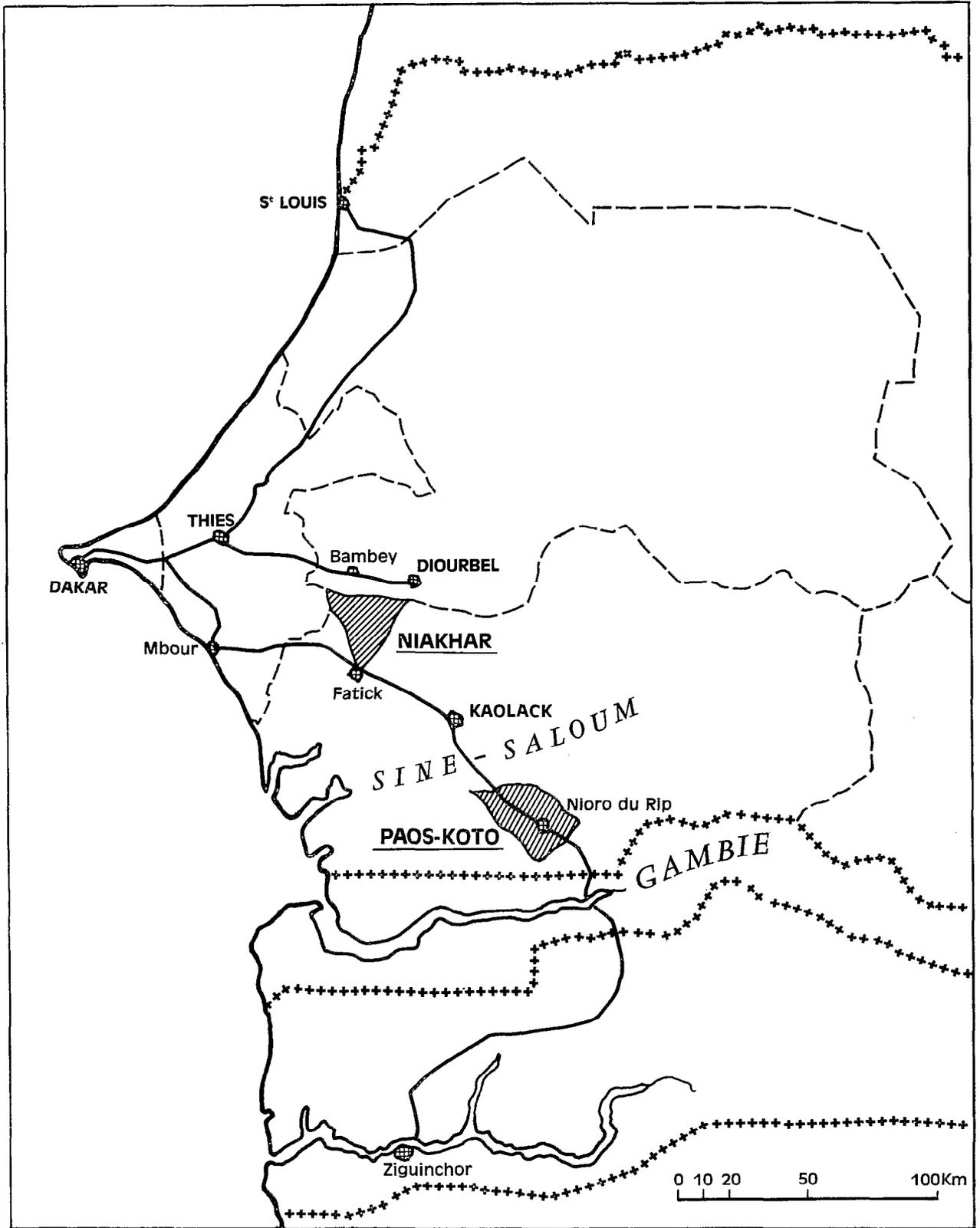


FIG. 1. — Etude démographique dans la région de Sine-Saloum.

Notons que sur le plan statistique, la démarche suivie consiste à remplacer la moyenne x de la distribution des migrants selon la taille de leur groupe (y compris la taille 1) par les deux indices $\%i$ et t , ces deux indices donnant une meilleure information que le seul x mais étant corrélés, comme l'indique l'auteur (on a d'ailleurs la relation $x = t = \%i/100(t-1)$).

Mais la démarche consistant à isoler les migrants individuels trouve son fondement non dans l'outil statistique pour lequel le groupe de taille 1 n'est qu'une modalité parmi les autres, mais dans la nature du phénomène étudié, et se trouve justifiée par les différences mises en relief.

Cet article ouvre donc de nouvelles perspectives à l'étude des migrations africaines et aurait sans doute intérêt à être prolongé par de nouvelles études méthodologiques pour approfondir les possibilités offertes à l'analyse par ce concept de groupe de migrants et sa description par ces deux indices.

1. Avertissement

Dans un précédent article intitulé : *Mobilité et migration, quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloom, Sénégal* (LACOMBE, 1969), nous avons fait état des premiers résultats dont nous disposons sur l'enquête du Sine-Saloom quant à la mobilité de la population (analyse des absents et des visiteurs) et de la migration (analyse des migrants relevés par l'enquête, analyse des migrants internes). L'objet du présent article est d'approfondir à partir des mêmes données la notion de *groupe de migrants* qui n'avait été abordée alors que par l'exploitation des « fiches de migrations » établies lors de l'enquête pour les seules migrations internes (migrations intra-zones). Nous ne reviendrons donc pas sur l'essentiel de cet article qui portait sur les migrations internes et sur la mobilité. Cependant sont reprises ici, dans une perspective différente, les premières analyses que nous avons alors faites des migrants selon l'âge et le sexe, la cause déclarée, le lieu et le type de la migration (immigration ou émigration). Certaines divergences non significatives et de détail sont cependant perceptibles. Elles proviennent de la nature de l'enquête, enquête non spécifique au problème considéré qui est la migration et des différents modes de traitement qui lui ont été appliqués. Nous reviendrons sur ce sujet mais nous signalons dès l'abord ce fait afin qu'il ne dérouté pas le lecteur.

Pour le lecteur intéressé par l'étude de la mobilité de la population nous renvoyons à notre article précité (LACOMBE, 1969) et à l'ouvrage de P. CANTRELLE (1969).

Il n'y a pas d'équivalence entre les taux de migration calculés ici et ceux produits par P. CANTRELLE dans son ouvrage. En effet CANTRELLE calcule séparément un taux pour l'immigration et un taux pour l'émigration, quand nous-même n'avons calculé qu'un seul taux portant sur la totalité des migrants (immigrants + émigrants). Le numérateur dans les deux cas est la population moyenne de la période.

2. L'enquête du Sine-Saloom

2.1. PRÉSENTATION

L'enquête du Sine-Saloom est une enquête à passages répétés (*) qui s'est déroulée de fin 1962 à début 1966 dans deux zones, totalement séparées géographiquement et indépendantes du point de vue de l'enquête. Ces deux zones sont celles de l'Arrondissement de Niakhar et d'une partie de l'Arrondissement de Paoskoto, tous deux situés dans la Région Administrative du Sine-Saloom (fig. 1).

Méthodologiquement l'enquête consistait à recenser chaque année l'ensemble de la population de chaque zone. Le document d'enquête était une fiche collective (fig. 2). Le recensement initial a eu lieu en fin 1962, les autres se sont déroulés au début des années 1964, 1965 et 1966. Les années 1963, 1964 et 1965 ont donc été intégralement observées.

Les migrants relevés sont donc ceux qui ont été classés comme résidents à l'un au moins des passages successifs. Les migrants peuvent être saisis à l'arrivée : les immigrants, ou au départ : les émigrants. A la colonne 18 de « événements nouveaux » (fig. 2) ils sont notés I ou E. La date de l'événement est inscrite en colonne 19 et le lieu, d'origine pour les immigrants, de destination pour les émigrés est noté en colonne 20. Le motif est inscrit en « observation ». C'est par le motif qu'est saisi le groupe de migrants : en effet les membres d'un groupe de migrants sont notés comme accompagnant un individu, lequel est alors classé comme chef de groupe et qui lui, a un autre motif : rejoint la famille, recherche de travail, ou inconnu.

(*) Sur la méthode de l'enquête à passages répétés, voir INED/ORSTOM/INSEE, 1971 et sur l'enquête elle-même, l'ouvrage de P. CANTRELLE (1969).

l'approche du phénomène au § *Migrants 1963-65* (LACOMBE, 1969).

— une deuxième exploitation a alors été entreprise du groupe de migrants. Un fichier mécanographique des groupes de migrants a été établi. Etaient chiffrés :

— le lieu où était relevé le groupe (village et concession) ;

— le type de la migration : I immigration, E émigration, IE immigration suivie d'émigration (arrivée-départ), EI émigration suivie d'immigration (départ-retour).

— le caractère du groupe de migrants, défini par la relation de parenté entre les migrants en prenant comme noyau le chef du groupe qui est celui que les migrants disent accompagner ;

— le mois et l'année de la migration ;

— la durée de l'observation : durée écoulée entre la date de la migration et celle de l'enquête ;

— la cause de la migration telle qu'elle est déclarée par le chef de groupe ;

— le lieu de la migration ;

— l'ethnie du chef de groupe (qui est toujours celle des membres du groupe à quelques exceptions négligeables près) ;

— le sexe et l'âge de chaque migrant pris successivement en notant en premier le chef de groupe.

Cette exploitation particulière a été difficile à réaliser étant donné la surcharge que connaissent les documents de base après 4 passages et de multiples contrôles. En particulier il faut noter qu'elle n'a pu bénéficier des apurements successifs du fichier de base et elle a donc produit un effectif légèrement surestimé par rapport à l'exploitation précédente qui a été jugée comme devant servir de critère.

Les divergences ne sont pas statistiquement significatives mais les corrections à réaliser étaient multiples. Aussi plutôt que d'inclure le lecteur à des vues erronées, nous préférons ne présenter que des données en indices et en effectifs proportionnels. De même avons nous volontairement réduit les décimales à 2 au plus, nous garantissant ainsi contre des interprétations qui pourraient être abusives.

Si nous prenons toutes ces précautions c'est parce que ces données n'ont pas été prévues pour une telle exploitation dès le recueil. Et malgré leur qualité intrinsèque, la manipulation que nous leur faisons subir reste une manipulation à la limite de leurs possibilités. La cohérence des tableaux obtenus masque

la non adéquation des données aux questions qui leur furent appliquées et il faut donc accepter de ne pas leur faire dire ce qu'elles ne peuvent dire.

3. Caractéristiques socio-économiques du Sine-Saloum

La Région Administrative du Sine-Saloum appartient dans sa totalité à la région arachidière, où la culture de l'arachide représente de 40 à 60 % des surfaces cultivées. C'est donc dire l'importance de l'insertion de cette région dans l'économie de traite. Cependant le Sine-Saloum n'est pas homogène : si le Sine est densément peuplé depuis longtemps de Sérér (85 h/km²), le Saloum qui l'était faiblement avant la colonisation connaît depuis 30 à 40 ans une forte poussée migratoire de cultivateurs de l'arachide, Wolof en particulier, sa densité actuelle est de 39 h/km². Si les structures sociales du Sine sont restées malgré l'impact colonial extrêmement rigides jusqu'à ces dernières années, celles du Saloum sont depuis longtemps en pleine transformation et nous retrouverons cette différence dans cette étude.

L'enquête du Dr CANTRELLE porte sur deux zones de cette région du Sine Saloum :

— L'Arrondissement de Niakhar : 35 000 h et 414 km² ;

— une partie de l'Arrondissement de Paoskoto avec 19 000 h et 484 km².

Ces zones seront dites par la suite de Niakhar et de Paoskoto.

4. Migrants et groupes de migrants : position du problème et définitions

4.1. La migration est un phénomène qui est le bien de chacune des disciplines scientifiques des sciences humaines. Aucune étude ne peut l'éviter. Et la démographie bien naturellement s'y intéresse. Cependant deux courants coexistent en cette discipline qui rarement convergent dans une étude particulière alors qu'ils sont représentés en tant que compétences chez un démographe. Le premier est analytique : c'est l'analyse quantitative des faits de population, le second est dit qualitatif : ce vocable regroupant toutes les procédures scientifiques qui ne sont pas du ressort de l'analyse démographique. Il est inutile de disputer

sur le fait de savoir si nous avons encore affaire dans ce second cas à de la démographie ou bien si nous sommes déjà dans une autre discipline : le problème réel est un objet scientifiquement construit par et pour des méthodes scientifiquement validées en fonction d'hypothèses de travail.

Si nous précisons ainsi cette question c'est qu'elle nous paraît d'importance pour bien situer la problématique de notre présente étude : l'objet de notre analyse et nos procédures de traitement seront exclusivement statistiques.

4.2. L'observation courante montre que les migrants ne migrent pas automatiquement seuls : la migration de ménages entiers est un fait bien connu. D'autre part le simple bon sens en fait prendre conscience pour les enfants en bas âge. L'intérêt sociologique de cette distinction est primordial : un départ d'isolé n'est que rarement définitif, un départ d'une famille entière a toutes chances de l'être.

A partir de cette constatation l'idée venait de tenter d'examiner empiriquement le phénomène pour déceler si une différence n'apparaissait pas entre « migrants migrant ensemble » et « migrants migrant isolés ». En s'inspirant de la notion de ménage utilisée en statistique pour la description de la population résidente nous avons donc bâti le concept descriptif de *groupe de migrants*.

4.2.1. *Un groupe de migrants est le groupe d'individus migrant ensemble et au même moment du même lieu de départ, au même lieu d'arrivée.*

Le lieu est ici défini comme l'unité de résidence la plus petite utilisée par l'enquête à savoir l'habitation, que celle-ci soit une maison ou une concession.

Par extension, le groupe de migrants va de 1 à n individus et nous parlerons donc par la suite, de groupes individuels ou d'isolés composés d'un seul migrant et de groupes collectifs composés de 2 migrants et plus.

4.2.2. Le nombre de migrants d'un groupe n'est pas la seule caractéristique intéressante que nous puissions déterminer. *La relation qui unit les migrants* doit être prise en compte. Cette relation a reçu le terme de *caractère* du groupe de migrants.

Cette relation peut revêtir plusieurs formes : parenté, travail, âge, origine géographique. Dans l'enquête du Sine-Saloum, seule la parenté pût être prise en compte, sauf pour quelques cas où l'origine géogra-

phique (« même village ») a été utilisée. Cependant ce critère ne valant que pour quelques rares groupes, il a été abandonné.

Pour la parenté nous avons utilisé les groupements suivants :

- couple sans enfants ;
- ménage avec enfants ;
- mère avec enfants ;
- frères et/ou sœurs ;
- parents éloignés ;
- autres ;
- isolés.

Une autre distinction pouvait être introduite à savoir la pureté ou non du caractère du groupe : c'est-à-dire le groupe est-il composé exclusivement de personnes liées par le caractère considéré ou bien d'autres personnes s'y rattachent-elles alors même qu'elles ont une relation différente, ou pas de relation autre que celle de faire partie du groupe.

Par exemple le groupe de migrants dont le noyau est un ménage comporte-t-il des individus qui n'appartiennent pas au ménage biologique.

Une telle distinction n'a pas été utilisée dans ce travail car cela aurait été trop demander aux données disponibles. Les résultats quels qu'ils soient n'auraient pu être utilisés.

Les critères donnés plus haut ont été regroupés en 4 caractères :

- ménage biologique avec ou sans enfants, avec ou sans alliés ;
- mère avec enfants, avec ou sans alliés ;
- parents ;
- non parents.

Le caractère était déterminé par la relation de parenté que les individus avaient avec le chef du groupe. La parenté la plus étroite était systématiquement privilégiée.

4.2.3. Le chef du groupe de migrants est celui que disent accompagner les migrants de ce groupe.

Par l'intermédiaire du chef de groupe, nous allons pouvoir trouver de nouveaux critères de description du groupe : certains de ces critères sont spécifiques au

chef de groupe comme le lieu de naissance (non utilisé ici vu sa faible significativité en zone rurale), ses âge et sexe... ou communs aux membres du groupe : par exemple l'ethnie. Les quelques rares cas où le groupe de migrants n'est pas homogène quant à l'ethnie sont statistiquement sans intérêt.

4.3. L'objet de notre recherche se définit donc ainsi : quel est l'intérêt du concept descriptif de groupe de migrants, quelle est sa validité et son efficacité dans la description du phénomène migratoire. La méthode mise en œuvre est statistique et s'applique à des données non spécifiques, c'est-à-dire des données recueillies à d'autres fins mais à qui un traitement particulier est appliqué.

TABLEAU I

NOMENCLATURE DES INDICES CALCULÉS SELON LES DIFFÉRENTS CRITÈRES UTILISÉS POUR L'ANALYSE

Indice	Abréviation	Mode de calcul ou observations
Rapport de masculinité de la population	RM	Nbre d'homme pour 100 femmes (NbMx100/NbF)
Proportion de groupes d'isolés dans l'ensemble des groupes de migrants	% i	$100 \times i/i + g$
Taille moyenne des groupes collectifs	t	m/g
Répartition des groupes d'isolés (fréquences relatives)	F(i)	
Répartition des groupes collectifs (fréquences relatives)	F(g)	
Pourcentage de population de moins de 15 ans dans la population totale	% -15	Calculs dans i+m
Pourcentage de population migrant en ménage dans la population des seuls groupes collectifs	% mén.	Calculs dans m
Rapports de masculinité des chefs de groupes	RM/CG	Calculs dans i+m (mais le seul chef des groupes collectifs g)

4.4. INDICES UTILISÉS POUR LA DESCRIPTION, LEURS ABRÉVIATIONS

A la suite des nombreuses manipulations auxquelles nous avons procédé nous avons opté pour certains critères dont voici la signification.

(Rappelons que i désigne les migrants isolés et m les migrants collectifs).

Notons un indice intéressant que nous n'avons pas pu calculer : l'âge moyen des chefs de groupe.

5. Les différents types de migration

5.1. DÉFINITION

Le type d'une migration est défini par la nature de son mouvement.

Il y a deux types de migration principaux (migrations simples) et deux autres qui sont leur combinaison (migrations doubles).

Migrations simples

— les immigrations (I) qui sont les migrations relevées à l'arrivée ;

— les émigrations (E) qui sont les migrations relevées au départ.

Migrations doubles

— les immigrations - émigrations (IE) qui sont des arrivées suivies d'un départ ;

— les émigrations - immigrations (EI) qui sont des départs suivis d'un retour au même lieu de recensement.

Dans le chiffrage de nos données les IE et les EI sont également inclus dans les I et dans les E.

5.2. IMMIGRATION ET EMIGRATION : LEUR DIFFÉRENCE

L'examen de nos données nous rejette constamment dans la différence qui existe entre la migration de la zone de Niakhar et celle de Paoskoto. Un fait important à signaler est que la balance migratoire est annuellement peu différente de zéro : les immigrations équivalent numériquement les émigrations mais le mouvement est légèrement divergent.

TABLEAU II

MIGRANTS 1963-65 : EFFECTIFS PROPORTIONNELS SELON LE TYPE ET LA ZONE

Zone	I	E	Ensemble
Niakhar	507	493	1 000
Paoskoto	490	510	1 000

51 % des migrants de Niakhar sont des immigrants contre 49 % à Paoskoto.

Les indices et les autres répartitions calculées montrent qu'aucune différence ne peut être apportée entre les deux types de migrations qui justifierait un traitement séparé des migrations selon le type.

Cette conclusion est assez importante : elle marque que nous avons affaire à une migration sans orientation spécifique : c'est plutôt une turbulence.

Pour la suite nous mêlerons donc systématiquement les deux types et nous effectuerons les calculs sur la population migrante totale.

La différence entre les migrations simples (I+E) et les migrations doubles est manifeste :

TABLEAU IV

DIFFÉRENCES SELON LA ZONE ET LE TYPE DE MIGRATION

Zone	Type	RM	% i	t	%-15a	% mén.	RM/C.GC
Niakhar	I+E	76	65	3,4	44	65	111
	IE	75	62	3,0	41	57	97
Paoskoto	I+E	78	59	3,6	42	73	235
	IE	77	57	3,2	38	69	259

La migration double est plus le fait des groupes collectifs que des groupes individuels et la taille des groupes collectifs est faible dans les migrations doubles, les ménages complets y ont moins d'importance et la population y est très légèrement plus âgée.

La durée de présence est peu variable : elle est légèrement plus faible à Niakhar (4,7 mois) qu'à Paoskoto (4,8 mois). Mais ceci ne peut être considéré comme significatif.

Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum., vol. IX, n° 4 - 1972 : 393-412.

5.3. LES DOUBLES MIGRATIONS

Deux autres types peuvent par extension être définis (voir plus haut § *définition*), ce sont les arrivées suivies de départ (IE) et les départs suivis de retour (EI). Ce second type est statistiquement nul dans chacune des zones. Le premier par contre ne l'est pas : il représente le dixième des migrations relevées (rappelons que par définition I+E inclut IE) :

TABLEAU III

PROPORTION DES IE CHEZ LES MIGRANTS (I+E) ET LES GROUPES DE MIGRANTS (I+E)

Zone	Proportion en %		
	i	g	m
Niakhar	9	11	10
Paoskoto	12	13	12

5.4. CONCLUSION

Compte tenu des conditions sociales et économiques des zones considérées nous voyons que la distinction entre l'immigration et l'émigration n'est pas opératoire. Les deux types de migration doivent donc être mêlés. Quant aux migrations doubles elles posent la question du critère de résidence : que celui-ci soit le temps de présence ou la déclaration de résidence habituelle et certains résidents ne sont que des résidents temporaires.

6. Analyse des migrants selon l'âge (I+E)

(Les différences selon les zones feront l'objet d'une analyse séparée plus loin).

6.1. Les tableaux V à X donnent les différents effectifs en chiffres absolus et en chiffres proportionnels selon le sexe, le groupe d'âge quinquennal et la nature du groupe des migrants, les effectifs proportionnels de

la population résidente au 1^{er} janvier 1963 (tirés de P. CANTRELLE 1961) et les différentes proportions et rapports calculés :

- proportion d'isolés parmi les migrants ($i/i+m$) en %;
- taux de mobilité (migrants/résidents) en %;
- rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes).

TABLEAU V
NIAKHAR : MIGRANTS 1963-1965 (I+E)

Groupes d'âges	Migrants individuels (i)		Migrants collectifs (m)		Ensemble des migrants	
	M	F	M	F	M	F
0 - 4 ans	233	395	1 173	967	1 406	1 362
5 - 9	370	405	951	887	1 321	1 292
10 - 14	223	407	360	343	583	750
15 - 19	167	848	176	416	343	1 264
20 - 24	170	375	242	570	412	945
25 - 29	190	297	359	606	549	903
30 - 34	142	154	355	402	497	556
35 - 39	70	107	324	282	394	389
40 - 44	64	88	245	204	309	292
45 - 49	65	62	158	160	223	222
50 - 54	39	59	115	122	154	181
55 - 59	45	48	75	63	120	111
60 et plus	108	138	132	181	240	319
Ensemble	1 886	3 383	4 665	5 203	6 551	8 586
	5 269		9 868		15 137	

TABLEAU VI
PAOSKOTO : MIGRANTS 1963-1965 (I+E)

Groupes d'âges	Migrants individuels (i)		Migrants collectifs (m)		Ensemble des migrants	
	M	F	M	F	M	F
0 - 4 ans	201	376	1 232	1 342	1 433	1 718
5 - 9	400	290	833	1 009	1 233	1 299
10 - 14	238	348	353	394	591	742
15 - 19	172	617	217	501	389	1 118
20 - 24	230	236	278	753	508	989
25 - 29	287	176	398	790	685	966
30 - 34	151	105	424	514	575	619
35 - 39	81	71	392	410	473	481
40 - 44	59	58	274	202	333	260
45 - 49	52	56	222	166	274	222
50 - 54	44	57	143	125	187	182
55 - 59	28	29	109	94	137	123
60 et plus	57	82	154	216	211	298
Ensemble	2 000	2 501	5 029	6 516	7 029	9 017
	4 501		11 545		16 046	

TABLEAU VII
PROPORTION D'ISOLÉS (%) PARMI LES MIGRANTS

Ages	Niakhar			Paoskoto		
	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble
0 - 4 ans	17	29	23	14	22	18
5 - 9	28	31	30	32	22	27
10 - 14	38	54	47	40	47	44
15 - 19	49	67	63	44	55	52
20 - 24	41	40	40	45	24	31
25 - 29	35	33	34	42	18	28
30 - 34	29	28	28	26	17	21
35 - 39	18	28	23	17	15	16
40 - 44	21	30	25	18	22	20
45 - 49	29	28	29	19	25	22
50 - 54	25	33	29	24	31	27
55 - 59	38	43	40	20	24	22
60 et plus	45	43	44	27	28	27
Ensemble	28,7	39,4	34,8	28,5	27,7	28,1

TABLEAU VIII
TAUX DE MOBILITÉ (%)

Ages	Niakhar			Paoskoto		
	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble
0 - 4 ans	15	14	14	24	29	27
5 - 9	15	15	15	26	32	29
10 - 14	13	18	16	25	40	31
15 - 19	12	34	25	23	58	42
20 - 24	12	23	18	25	40	33
25 - 29	16	21	19	29	31	31
30 - 34	19	18	19	28	31	30
35 - 39	15	13	14	26	27	26
40 - 44	17	14	15	23	24	24
45 - 49	12	10	11	21	24	22
50 - 54	11	11	11	18	32	23
55 - 59	9	8	9	17	25	20
60 et plus	6	8	5	14	23	18
Ensemble	10,8	16,4	15,1	24,1	32,8	28,2

TABLEAU IX
RAPPORTS DE MASCULINITÉ
RÉSIDENTS AU 1-1-1963 ET MIGRANTS 1963-1965

Ages	Niakhar				Paoskoto			
	Migrants 1963-1965			Résidents au 1-1-63 (1)	Migrants 1963-1965			Résidents au 1-1-63 (1)
	i	m	i+m		i	m	i+m	
0 - 4 ans	59	121	103	99	53	92	83	101
5 - 9	91	107	102	105	138	83	95	117
10 - 14	55	105	78	107	68	90	80	128
15 - 19	20	42	27	75	28	43	35	87
20 - 24	45	42	44	80	97	37	51	81
25 - 29	64	60	61	81	163	51	71	76
30 - 34	31	88	89	84	144	82	93	103
35 - 39	65	115	101	86	114	96	98	102
40 - 44	73	120	106	87	102	136	128	134
45 - 49	105	99	100	81	93	134	123	139
50 - 54	66	94	85	82	77	114	103	183
55 - 59	94	119	108	105	97	116	111	164
60 et plus	78	73	75	95	70	71	71	122
Ensemble	55,7	89,7	76,3	92,2	80,0	77,2	78,0	106,1

(1) Tiré de CANTRELLE (1969), p. 100.

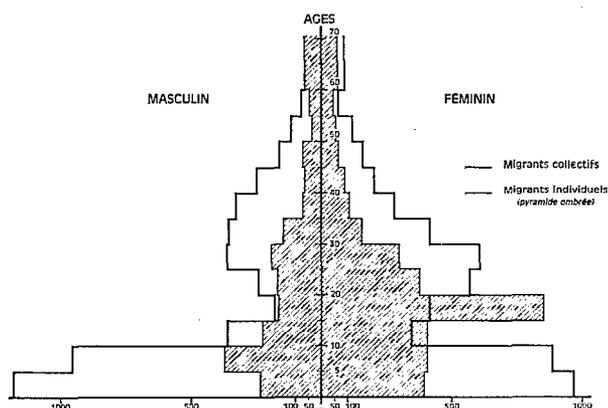


FIG. 3. — Niakhar migrants 1963-65.

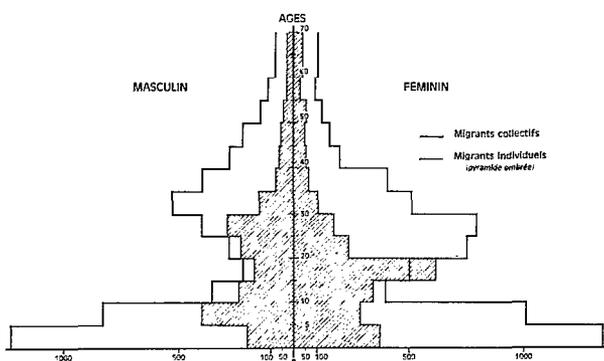


FIG. 4. — Paoskoto migrants 1963-65.

6.2. MIGRANTS 1963-65 : PYRAMIDE DES AGES (tabl. V et VI, fig. 3 à 8)

L'examen des pyramides des âges montre que les migrants isolés sont essentiellement des adultes et se signalent par l'importance du groupe féminin 15-19 ans : ce sont les migrations des femmes nouvellement mariées rejoignant le domicile conjugal (fig. 1 et 2).

Le rapport de masculinité est globalement variable :

TABLEAU X
RAPPORTS DE MASCULINITÉ

Zone	I + E	
	i	m
Niakhar	56	90
Paoskoto	80	77

Les isolés à Niakhar sont plus fréquemment des femmes que les migrants collectifs, par contre à Paoskoto peu de différences existent entre ces groupes.

L'examen des rapports de masculinité selon l'âge (fig. 5) montre qu'à Niakhar, isolés et migrants collectifs ont des rapports de masculinité, selon l'âge, semblables. A Paoskoto une divergence est très sensible : principalement pour les groupes 5-9 ans et 25-29 ans : les enfants se déplacent pour suivre l'école coranique et les adultes pour raison de travail. L'on note également le phénomène de la baisse de la proportion de femmes avec l'âge. En effet le rapport de masculinité croît avec l'âge.

Selon l'âge la proportion d'isolés parmi les migrants (fig. 6) est variable selon la zone, constante quasiment à Paoskoto selon le sexe, elle est très différente à Niakhar : 20 % pour les hommes et 39 % pour les femmes. Le mouvement est relativement semblable selon le sexe, surtout à Niakhar où cette proportion d'isolés tend à remonter aux âges élevés. La proportion d'isolés est beaucoup plus forte chez les jeunes hommes adultes et à Paoskoto ce niveau se maintient

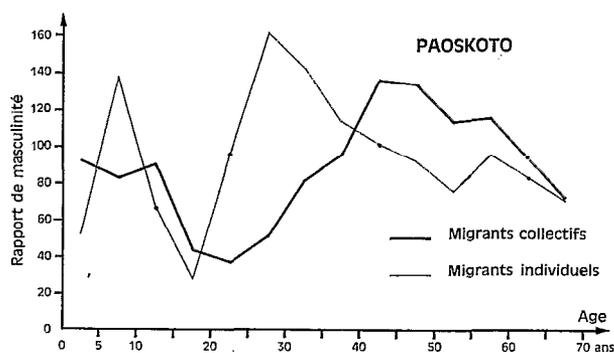
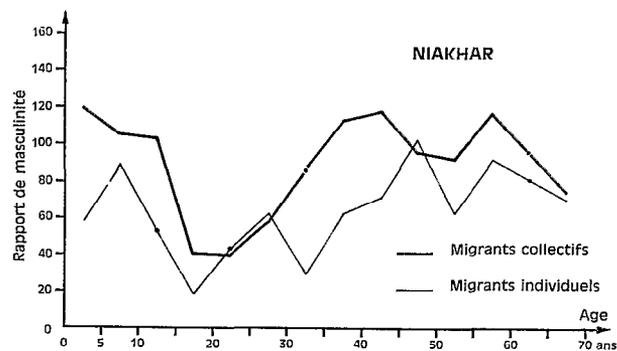


FIG. 5. — Migrants 1963-65. Rapports de masculinité.

TABLEAU XI
RÉSIDENTS ET MIGRANTS : COMPARAISON DES ZONES
EFFECTIFS PROPORTIONNELS

Groupes d'âges	Migrants 1963-1965				Résidents au 1-1-1963 (1)			
	Niakhar		Paoskoto		Niakhar		Paoskoto	
	M	F	M	F	M	F	M	F
0 - 4 ans	82	98	89	107	95	96	105	104
5 - 9	77	93	77	81	88	83	84	72
10 - 14	34	54	37	46	44	41	43	33
15 - 19	20	91	24	70	28	37	30	34
20 - 24	24	68	22	62	33	42	36	44
25 - 29	32	65	43	60	35	42	41	54
30 - 34	29	40	36	39	26	31	36	35
35 - 39	23	28	29	30	27	31	33	32
40 - 44	18	21	21	16	19	21	25	19
45 - 49	13	16	17	14	19	23	23	16
50 - 54	9	13	12	11	14	17	18	10
55 - 59	7	8	8	8	14	13	14	9
60 et plus	14	23	13	18	39	41	27	23
Ensemble	382	618	338	562	481	519	515	485
	1 000		1 000		1 000		1 000	

(1) Tiré de P. CANTRELLE, 1969, p. 19.

longtemps. La proportion de célibataires y est également plus forte : CANTRELLE (1969) p. 22 donne la proportion de célibataires à ces âges et la différence entre les deux zones est importante :

TABLEAU XII

PROPORTION (‰) DE CÉLIBATAIRE DE SEXE MASCULIN AU 1-1-1963
(TIRÉ DE (c) P. 22)

Age	Niakhar	Paoskoto
15 - 19 ans	99	100
20 - 24 —	81	91
25 - 29 —	42	66
30 - 34 —	16	31

7. Mois de la migration

(Tableau XIII, fig. 7)

C'est au moment de la saison sèche que se produisent la plupart des migrations. Cependant l'amplitude des mouvements est plus grande chez les groupes collectifs que chez les isolés. A Niakhar les collectifs ont leur mode en mai juste avant les travaux culturaux,

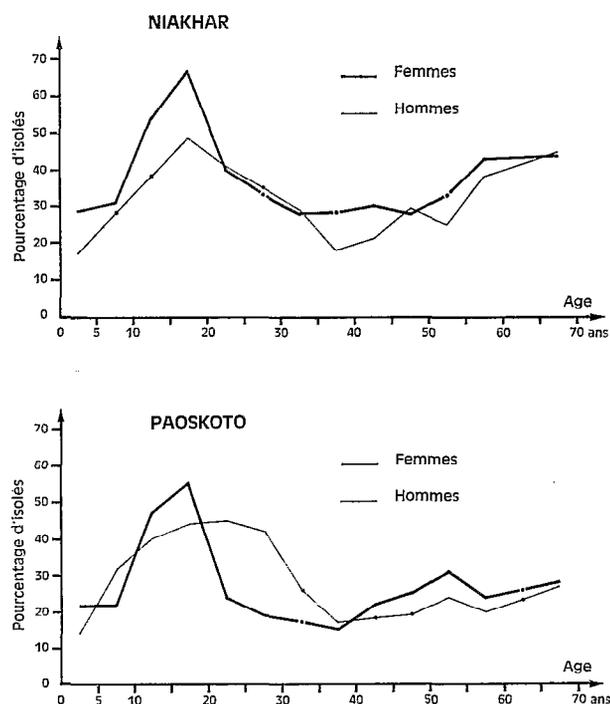


FIG. 6. — Migrations 1963-65. Proportion d'isolés parmi les migrants selon l'âge et le sexe.

TABLEAU XIII
MIGRANTS : 1963-1965 (I+E) - MIGRATIONS SELON LE MOIS

Niakhar								
Mois	RM	% i	t	F(i)	F(g)	% -15	% mén.	RM/CG
Janvier	85	53	2,7	80	131	45	51	67
Février	66	66	3,6	135	131	41	62	92
Mars	69	74	4,3	157	104	41	70	53
Avril	76	58	3,6	122	164	42	68	71
Mai	78	62	3,3	190	217	34	62	67
Juin	74	70	3,3	82	66	43	54	60
Juillet	64	65	3,3	40	40	51	42	50
Août	74	74	2,7	24	15	58	33	48
Septembre	74	78	2,9	29	15	57	32	51
Octobre	93	75	2,7	46	27	61	38	80
Novembre	120	64	3,2	32	33	50	57	106
Décembre	88	67	3,5	63	57	44	71	46
Ensemble	76	65	3,4			44	65	64

Paoskoto								
	RM	% i	t	F(i)	F(g)	% -15	% mén.	RM/CG
Janvier	91	60	3,5	123	118	39	69	187
Février	76	56	5,4	195	212	42	72	126
Mars	72	53	3,8	177	221	41	78	134
Avril	74	59	3,9	200	197	40	77	129
Mai	82	54	3,7	157	186	38	77	166
Juin	91	62	3,5	106	92	40	78	168
Juillet	67	63	3,3	59	49	51	58	98
Août	63	56	2,9	23	25	60	28	81
Septembre	57	76	3,0	23	10	61	49	77
Octobre	72	76	2,7	35	16	57	36	95
Novembre	85	78	2,9	42	17	53	52	107
Décembre	83	60	3,4	60	57	41	65	140
Ensemble	78	59	3,6			42	73	137

Note pour F(i) et F(g) le total annuel est de 1 200 et la moyenne mensuelle est de 100.

TABLEAU XIV
MIGRANTS 1963-1965 (I+E) - LIEUX DE MIGRATION

Niakhar								
Lieux	RM	% i	t	F(i)	F(g)	% -15	% mén.	RM/CG
Village	74	61	3,9	145	170	43	74	65
Zone	64	67	3,2	246	229	44	67	46
Zone limitrophe	76	63	3,3	177	193	49	76	67
Sénégal rural	95	63	3,2	71	79	39	95	94
Sénégal urbain	89	70	3,3	86	67	45	89	76
N. D.	80	66	3,4	275	262	46	80	67
Ensemble	76	65	3,4			44	76	64

Paoskoto								
	RM	% i	t	F(i)	F(g)	% -15	% mén.	RM/CG
Village	72	50	3,7	89	127	40	75	141
Zone	72	57	3,7	233	248	44	75	117
Zone limitrophe	73	61	3,7	284	262	43	71	120
Sénégal rural	84	58	3,6	162	164	43	70	147
Sénégal urbain	82	60	3,9	83	79	42	79	171
Etranger	104	57	3,1	79	84	31	73	249
N. D.	90	73	3,2	70	36	37	57	250
Ensemble	78	59	3,6			42	73	137

Note pour F (i) et F(g) le total est de 1 000.

TABLEAU XV

PAOSKOTO - MIGRANTS 1963-1965 SELON L'ETHNIE

Ethnie	RM	% i	t	F(i)	F(g)	% -15	% mén.	RM/CG
Peul	74	57	3,5	162	176	35	80	144
Sérèr	68	60	3,6	145	139	42	77	96
Socé	85	40	3,8	28	59	39	91	389
Toucouleur	64	50	3,4	24	34	42	67	87
Autres	114	46	3,7	67	113	32	85	440
Ensemble (Non Wolof) ..	80	54	3,59	426	521	38	81	156
Wolof	76	63	3,62	574	479	46	66	122
Ensemble général	78	59	3,60			42	73	137

Note pour F(i) et F(g) le total est de 1 000.

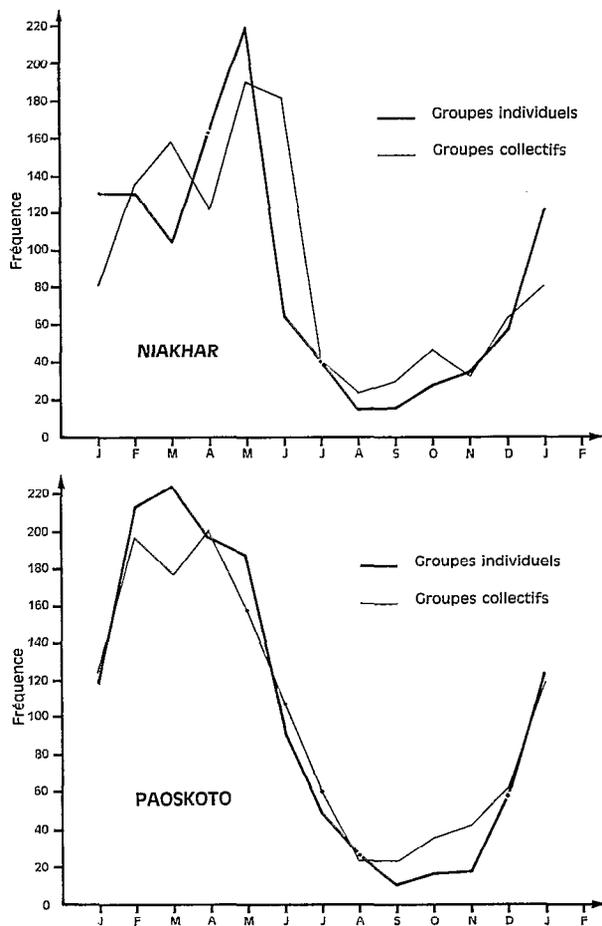


FIG. 7. — Migrations 1963-65. Répartition pour 1 200 groupes annuels des groupes de migrants selon le mois de migration.

les isolés, eux, n'ont pas un mode aussi caractéristique : leurs migrations s'égrennent de février à juin. A Paoskoto les courbes sont plus centrées au milieu de la saison sèche. Les autres indices suivent grossièrement cette allure générale.

8. Lieux de migration

Plus le lieu de migration est éloigné, géographiquement ou socialement, du lieu de résidence, plus les rapports de masculinité tendent à augmenter, plus la proportion de la population des ménages tend à croître et légèrement aussi la taille des groupes collectifs. Ce sont des migrations donc essentiellement masculines ou motivées par des impératifs qui sont plus économiques que sociologiques.

La migration dans le village présente une rupture par rapport à cet axe de distance et l'on peut donc penser qu'il vaudrait mieux ne pas traiter cette migration comme les autres (tabl. XIV).

9. Ethnie des migrants

A Niakhar où 95 % de la population est Sérèr on note que la seule différence est dans ce rapport de masculinité de la population migrante : 74 chez les sérèr contre 128 chez les non-sérèr.

A Paoskoto (tabl. XV) des différences très nettes apparaissent selon l'ethnie, mais ces différences sont à mettre en relation avec les conditions sociales, ce qui ne peut être réalisé ici. Les éléments apportés restent quand même trop minces pour être valablement commentés.

10. Les groupes collectifs

Deux critères d'analyse sont à notre disposition compte tenu des données : le nombre de migrants du groupe et le caractère du groupe, c'est-à-dire la relation de parenté entre les membres du groupe. Les groupes de migration double (IE) ne se différencient pas des groupes de migrants (I+E) pour les caractéristiques décrites ici.

10.1. Le nombre de migrants

TABLEAU XVI

MIGRANTS 1963-1965 (I+E). NOMBRE DE GROUPES COLLECTIFS SELON LE NOMBRE DE MLGRANTS (NOMBRES PROPORTIONNELS)

Zone	Taille des groupes						
	2	3	4	5	6	7	8+Ens
Niakhar	41	23	14	9	5	4	4 100
Paoskoto	34	23	16	11	7	4	5 100

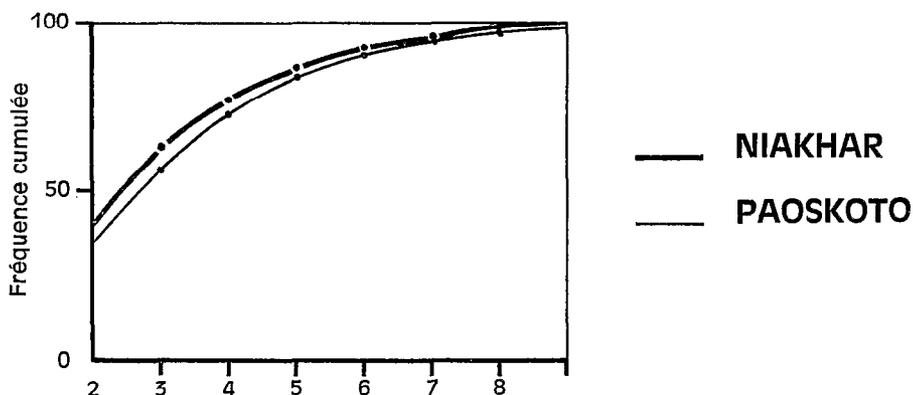


FIG. 8. — Migrations 1963-65. Fréquence cumulée des groupes collectifs selon la taille.

le nombre d'hommes chefs de groupes croît ainsi que le montre ce tableau :

TABLEAU XVIII

RAPPORTS DE MASCULINITÉ DES CHEFS DE GROUPES SELON LA DIMENSION DU GROUPE

Zone	Nombre de migrants				
	2	3	4	5	6+
Niakhar	64	124	203	404	565
Paoskoto	130	239	367	652	1 048

Ce tableau représenté en cumulé figure 8 donne une répartition très semblable pour les deux zones. Remarquons que la plus faible proportion de groupes de 2 à Paoskoto qu'à Niakhar est conforme à la plus faible proportion de groupes d'isolés et à la plus forte taille des groupes collectifs décelés à Paoskoto.

TABLEAU XVII

Zone	% i	% de groupes de 2 dans les groupes collectifs	t
Niakhar	65	41	3,4
Paoskoto.....	59	34	3,6

Un autre calcul se révèle intéressant c'est le rapport de masculinité des chefs de groupes selon la dimension du groupe : l'on s'aperçoit qu'une corrélation positive existe entre la taille du groupe et le rapport de masculinité c'est-à-dire que plus la taille est importante plus

10.2. CARACTÈRE DES GROUPES COLLECTIFS (tableau XIX)

La répartition des groupes selon le caractère (fig. 9) montre que les ménages prédominent. Cependant le caractère « mère accompagnée de ses enfants » est plus fréquent à Niakhar qu'à Paoskoto. La proportion de groupes dont les individus ne sont pas apparentés est faible, un peu plus cependant à Niakhar qu'à Paoskoto.

La taille est maximum dans le caractère ménage mais par contre la proportion d'enfants y est moyenne. Ce qui est la conséquence d'une forte proportion de ménages migrant sans enfants.

TABLEAU XIX

MIGRANTS 1963-1965 : CARACTÈRES DES GROUPES COLLECTIFS

Niakhar				
Caractère	RM	t	F(g)	% -15
Ménage	118	4,1	489	44
Mère-enfants	49	2,7	348	52
Parents	87	2,1	124	58
Non-parents	62	2,6	39	40
Ensemble	90	3,4	1 000	47
Paoskoto				
Ménage	86	4,1	628	40
Mère-enfants	34	2,7	236	54
Parents	142	2,6	86	52
Non-parents	160	2,3	50	39
Ensemble	77	3,6	1 000	42

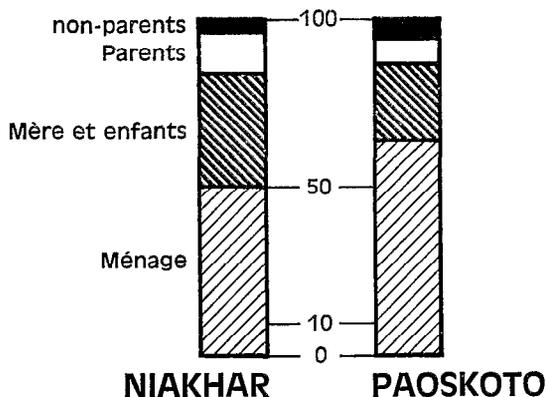


FIG. 9. — Migrations 1963-65. Caractères des groupes collectifs.

11. Zones

L'analyse précédente a montré combien le poids des zones était important : c'est plus dans leur différenciation que les indices calculés semblent intéressants que dans la description du phénomène migratoire lui-même.

Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum., vol. IX, n° 4 - 1972 : 393-412.

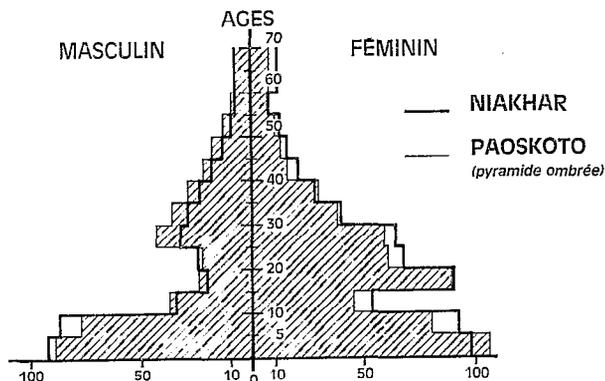


FIG. 10. — Effectifs proportionnels.

11.1. PYRAMIDES DES AGES ET RAPPORTS DE MASCULINITÉ

La figure 10 représente les pyramides des migrants de Niakhar et de Paoskoto en effectifs proportionnels. Elle est tirée du tableau X. L'on remarque que ces deux pyramides sont très semblables, quoique celle de Niakhar soit plus centrée vers les femmes. Ceci est la conséquence du rapport de masculinité qui est plus faible à Niakhar qu'à Paoskoto. Par groupe d'âges la différence est parfois plus forte surtout pour le groupe 15-19 ans qui comprend 9,1 % à Niakhar contre 7,0 % à Paoskoto de l'effectif total des migrants. Par contre les hommes de 25 ans et plus migrent en plus forte quantité à Paoskoto qu'à Niakhar. Ceci se traduit bien sur ces courbes des rapports de masculinité reproduites en figure 11 (tableau IX).

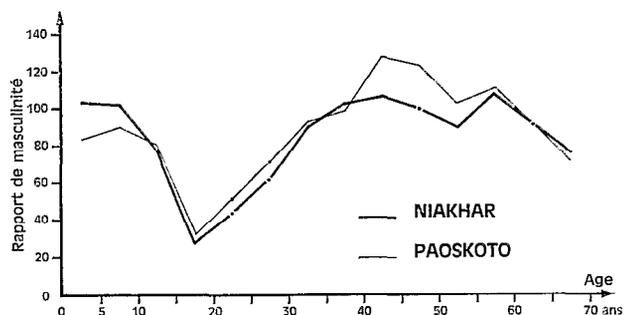


FIG. 11. — Migrants 1963-65. Rapports de masculinité, selon la zone.

11.2. RÉSIDENTS ET MIGRANTS

La figure 12 représente les rapports de masculinité des migrants 1963-1965 et des résidents au 1^{er} janvier 1963.

Une différence très nette apparaît aux âges adultes : en effet antérieurement, l'importance de l'écart entre les résidents et les migrants est due à la mobilité des femmes changeant de domicile à la suite de leur mariage alors qu'ultérieurement, la divergence entre les deux zones s'accroît : d'une part aux âges adultes l'écart ne se manifeste qu'à Niakhar et d'autre part

l'écart aux âges élevés ne se manifeste qu'à Paoskoto. Si à Niakhar la population migrante ressemble à la population résidente, à Paoskoto l'écart est important. La population migrante n'est donc pas un simple reflet de la population résidente.

11.3. AUTRES CARACTÉRISTIQUES

A plusieurs reprises dans les pages qui précèdent des différences ont été notées sur lesquelles nous ne revenons pas. Récapitulons seulement les indices.

TABLEAU XX

INDICES SELON LA ZONE

Zone	Indices Migrants						Autres indices	
	RM	% i	t	% -15 a	% mén.	RM/CG	RM/Rés. (1)	% migrants (2)
Niakhar	76	65	3,4	44	65	64	92	15
Paoskoto	78	59	3,6	42	73	137	106	28

(1) Rapport de masculinité des résidents.

(2) Proportion de migrants parmi les résidents.

La mobilité à Paoskoto est nettement plus forte, presque le double qu'à Niakhar. La proportion d'isolés parmi les groupes de migrations est plus forte à Niakhar et corrélativement la taille moyenne des groupes collectifs y est plus faible qu'à Paoskoto. Cependant c'est dans la nature des groupes collectifs que les deux zones se différencient le plus : par la proportion de la population des ménages et par le rapport de masculinité des chefs de groupes qui sont plus forts à Paoskoto ; ces indices sont d'ailleurs en relation souple du fait même de leur construction.

11.4. CONCLUSION

Cette revue de la pertinence de la notion de groupe de migrants montre que c'est essentiellement dans la comparaison géographique des zones d'enquête que le concept apparaît opératoire. Non qu'il n'ait pu l'être pour les autres variables (mois et lieu de la migration par exemple) mais les données ne présentent pas suffisamment de finesse pour les discriminer.

12. Durée d'observation

La durée d'observation est la durée écoulée entre l'événement migration et l'enquête qui l'a saisi. Dans l'article cité (LACOMBE, 1969) nous avons émis l'hypothèse que dans une enquête à passages répétés où le critère de résidence utilisé est un critère de *droit*, la sous-estimation des migrations relevées est plus importante pour les entrées que pour les sorties car on ne relève que les immigrants qui sont restés (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas répartis entre 2 passages de recensements) alors que les émigrants sont eux pris dans la population précédemment recensée.

Dans une communication (LACOMBE, 1971) nous avons d'ailleurs noté que cette durée d'observation est plus faible chez les immigrants que chez les émigrés : 3,9 mois contre 4,4 mois à Pikine (banlieue de Dakar).

Autrement dit les immigrations relevées sont en moyenne plus proches de la date d'enquête que les émigrations.

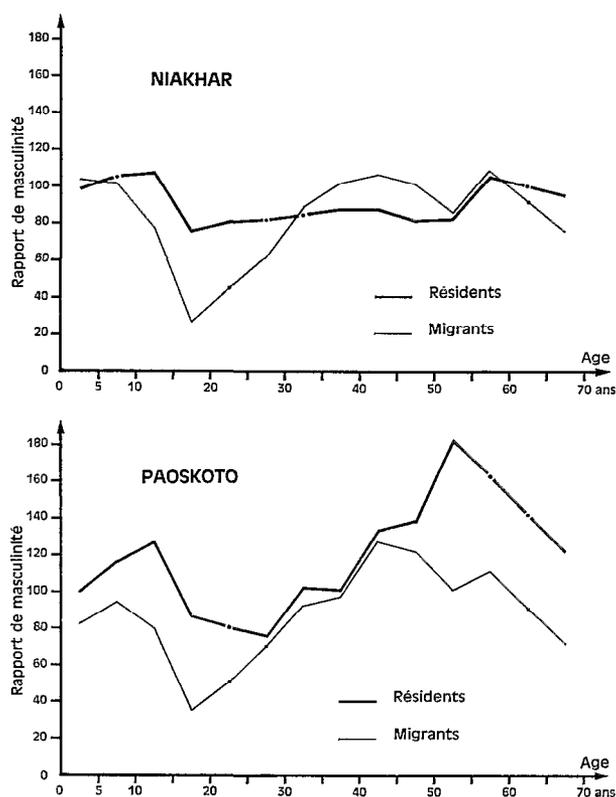


FIG. 12. — Rapports de masculinité. Résidents au 1-1-63 — Migrants 1963-65.

Cette observation permet de comprendre pourquoi nous avons accordé une attention particulière aux migrations doubles (IE) : leur durée de présence est inférieure à 5 mois pour les deux zones. Logiquement l'on peut penser à une accumulation plus forte pour les émigrations, postérieurement à un passage d'enquête, et à une plus forte accumulation pour les émigrations, antérieurement à un passage

TABEAU XXI

MIGRANTS 1963-1965 (I+E) : DURÉE D'OBSERVATION DE LA MIGRATION (EFFECTIFS PROPORTIONNELS CUMULÉS)

Zone	Durée d'observation en mois											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+
Niakhar	4	9	12	15	19	21	24	31	43	57	70	100
Paoskoto	9	19	25	28	31	32	34	37	43	53	65	100

Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum., vol. IX, n° 4 - 1972 : 393-412.

d'enquête. En fait aucune différence ne distingue les immigrations des émigrations.

La figure 13 tirée du tableau XXI, montre qu'il y a une très forte accumulation dans les mois les plus éloignés de la date de l'enquête ce qui est la conséquence en partie du mouvement saisonnier des migrations : celles-ci se produisent en majorité entre février et mai. Cependant ceci n'explique pas tout : le critère « population de droit » n'a pas joué seul sinon nous aurions aux durées 0 à 2 mois une accumulation de migrations puisque les passages d'enquêtes avaient lieu entre janvier et mars.

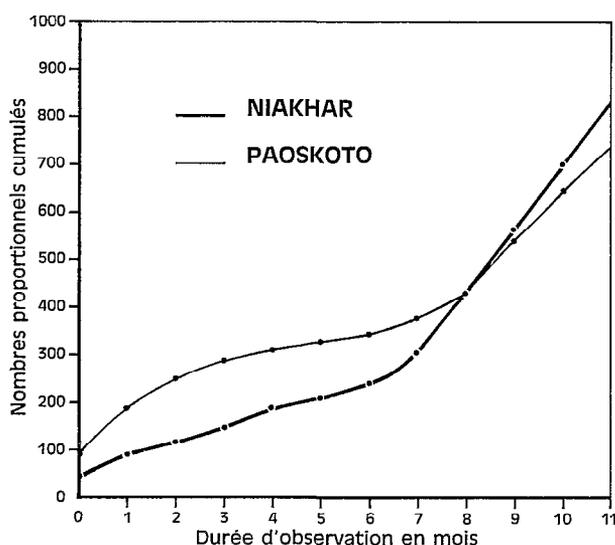


Fig. 13. — Migrations 1963-65. Durée d'observation.

La différence entre les zones s'explique par le fait que l'enquête durait plus longtemps à Paoskoto qu'à Niakhar. Les hypothèses dont nous sommes partis et qui nous ont amené à ces tentatives restent telles quelles, inchangées. Le matériel statistique disponible ne permet pas d'infirmer ou de confirmer l'intérêt que peut représenter la durée d'observation.

13. Conclusions

13.1. COMPARAISON AVEC DES DONNÉES ÉQUIVALENTES

Comparer les données présentées ici avec les données collectives des résidents produites par d'autres enquêtes

est difficile. En effet la population sénégalaise a pour unité de résidence la concession qui est un ensemble d'habitations enclos. Les définitions des ménages sont variables selon les auteurs et le groupe de migrants ne peut être assimilé à un ménage, au sens statistique, migrant. Par exemple un ménage économique composé d'un seul individu est inexistant en zone rurale (LACOMBE, 1971, page 7). Par contre dans la zone urbaine de Pikine-banlieue de Dakar, il existe et représente 17 % des ménages (LACOMBE, 1971, page 7), (ce qui reste faible comparé à la proportion d'isolés relevés à Pikine : % i = 48). Les données sur les résidents (LACOMBE, 1971 et MARTIN, 1970), sont produits en effectifs proportionnels car leurs auteurs ont rencontré des difficultés semblables aux nôtres et ils ont donc été obligés à des choix préjudiciables à l'utilisation ultérieure de leurs données. Le fait le plus important à noter est que, quelque soit la définition du ménage de résidents la taille moyenne d'un ménage est toujours plus forte que la taille moyenne d'un groupe de migrants : de 5 à 10 contre 3-5 en moyenne pour les deux zones de Niakhar et Paoskoto. Le chef du ménage est une variable importante comme l'est le chef du groupe : la taille des ménages ou des groupes de migrants est corrélée avec l'âge de leur chef, et cette taille est systématiquement plus forte quand le chef est masculin. Quand il est de sexe féminin, cette taille est faible.

Des données semblables ont cependant été produites (LACOMBE, 1969), elles portent sur les migrations de Pikine en 1969. Voici le tableau comparatif que l'on peut utiliser :

TABLEAU XXII

Zone	Caractéristiques	
	% i	t
Pikine	48	4,0
Niakhar	65	3,4
Paoskoto	59	3,6

La proportion d'isolés dans les groupes est nettement plus faible mais la taille moyenne des groupes est plus forte chez les groupes de migrants urbains, comme les ménages urbains sont en général économiquement plus aisés d'où la plus forte taille des unités collectives urbaines.

Signalons cependant que la migration à Pikine, compte tenu de la faible représentativité de cette

banlieue de Dakar, ne peut être prise comme un exemple probant de la migration urbaine.

13.2. LA VALIDITÉ DU CONCEPT DESCRIPTIF DE GROUPE DE MIGRANTS

Deux problèmes ont oblitéré cette étude : le premier est l'inadéquation du matériel à une exploitation pour laquelle il n'était pas destiné, le second est l'inefficacité relative des critères quantitatifs utilisés pour la description du phénomène.

L'enquête du Sine-Saloum tendait à certains objectifs. Les migrations n'étaient qu'une variable que son promoteur cherchait essentiellement à contrôler. Notre exploitation, elle, a traité ce « sous-produit » comme un matériel adéquat et lui a appliqué un mode de transformation pour lequel il n'était pas préparé. Redresser l'information de base sans qu'elle ne s'échappe des cadres tout en restant correcte a été la principale difficulté rencontrée. L'objectif que nous avons poursuivi reste modeste : est-ce que le groupe de migrants est un concept descriptif valable ? A cette question notre réponse reste nuancée. Dans la plupart des analyses il reste d'intérêt limité : par exemple pour la répartition mensuelle. Mais dès que de fortes différences sociologiques se manifestent dans les migrations selon la variable retenue alors son intérêt n'est pas négligeable : par exemple pour apprécier les différences géographiques entre les zones. Isolé par l'analyse, ainsi que nous avons été amenés à le faire ici, ce concept descriptif est insuffisant : il n'atteint pas un niveau significatif de la réalité sociale. Il ne fait qu'effleurer plusieurs phénomènes sociaux dont l'analyse même reste hors de portée de l'étude démographique des migrations.

Car le problème principal est l'utilisation de données statistiques pour analyser un phénomène dont les causes sont extérieures à l'analyse statistique. La migration dépend peu d'elle-même mais beaucoup de conditions socio-économiques globales : on ne peut guère trouver de relations statistiques causales dans la migration (telle qu'actuellement la statistique la cerne) alors qu'on peut en déceler dans la fécondité. C'est ce qui explique que l'on ait tant de peine à analyser la migration du point de vue statistique et que l'on retombe continuellement dans un cercle d'évidences. Notre volonté d'en sortir n'est pas couronnée d'un succès très probant.

Ce même problème peut être posé d'une manière quelque peu différente. Nous avons différencié les groupes de migrants selon le nombre de migrants en

privilégiant l'unité de plusieurs. Or le problème ne se pose peut-être pas comme cela mais autrement. C'est-à-dire que la variable principale serait peut-être la cause réelle de la migration (dont le motif n'est qu'une approximation infidèle), le nombre de migrants n'étant que second. Il y a une corrélation positive selon la zone entre la proportion de groupe de 1 et de groupes de 2, peut-être est-ce là entre « deux et

moins » et « trois et plus » qu'il fallait placer la coupure ? Rien en fait n'est très sûr. Le coût de cette exploitation interdit qu'on la reprenne, car là aussi l'on butterait sur le problème cité précédemment : celui de l'inadéquation partielle du matériel utilisé à l'exploitation qui lui a été appliquée.

Décembre 1971.

Manuscrit reçu au S.C.D. le 18 janvier 1972.

BIBLIOGRAPHIE

BOUQUILLON-VAUGELADE (C.), VIGNAC-BUTTIN (B.), LACOMBE (B.), 1970. — Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal : étude de la famille wolof. Colloque de Bordeaux - Talence : croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar. CNRS - ORSTOM, 1970, 14 p.

INED - INSEE - ORSTOM, 1971. — Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et Madagascar. Méthodologie. 1971, Paris, 290 p.

CANTRELLE (P.), 1969. — Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique. Coll. *Travaux et Documents*, n° 1. ORSTOM, Paris, 1969, 121 p.

LACOMBE (B.), 1969. — Mobilité et migration, quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum, Sénégal. in *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum*, vol. VI, n° 4, 1969, 11-42.

LACOMBE (B.), 1971. — Le groupe de migrants comme mode de description des caractéristiques démographiques de la migration : application aux migrations relevées en 1969 dans une commune suburbaine de Dakar : Pikine (Sénégal). Communication au Congrès Régional Africain de Population, 9-18 décembre 1971, ACCRA « Population Africaine et Développement », 12 p. multigr.
Voir notre autre article dans ce *cahier*.

MARTIN (V.), 1970. — Structure de la famille chez les Sérèr et les Wolof au Sénégal. *Population*, 4-1970, 771-798.